

## DÉROGATION MINEURE

Localisation des travaux (adresse)

### LISTE DES DOCUMENTS À SOUMETTRE

#### ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES 1180

##### Article 3.1 du Règlement 1180

3.1 La dérogation mineure porte sur une disposition du règlement de zonage et de lotissement autre que celle qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation au sol;

3.1.1 L'application du règlement de zonage numéro 1177 ou du règlement de lotissement numéro 1179 ait pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande la dérogation

3.1.2 La dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété

##### Article 3.2 du Règlement 1180

3.2.2 Une dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme

3.2.4 une dérogation mineure peut être accordé dans le cas où les travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi

#### DOCUMENTS À DÉPOSER - DÉROGATION MINEURE

1. lettre signée du requérant décrivant la nature de la dérogation demandée en y indiquant la ou les dispositions réglementaires qui ne peuvent être respecté et les raisons lesquelles le requérant ne peut se conformer;
2. le titre établissant la propriété de l'immeuble visé (titre de propriété);
3. un plan illustrant la dérogation demandée :
  - le terrain et, le cas échéant, le bâtiment proposé ou existant;
  - la dérogation demandée;
  - la localisation des immeubles voisins;
  - si la dérogation vise une marge, le plan doit être signé par un arpenteur-géomètre.
4. une copie des documents version numérique (PDF ou JPEG);
5. deux (2) copies des documents format papier;
6. paiement des frais reliés à l'analyse de la demande.

**Documents supplémentaires:**

a. \_\_\_\_\_

b. \_\_\_\_\_

c. \_\_\_\_\_